

Synthèse des travaux législatifs fédéraux

Objets traités en session et objets en cours

Vous trouverez dans ce document tous les objets traités en session ainsi que les objets en cours divisés par thèmes. Les modifications adoptées et les objets terminés/liquidés des sessions antérieures se trouvent dans les documents thématiques séparés (archives) >> voir en [page 18](#).

Mise à jour et complétée par Camille Zimmermann, juriste

Etat au 3 octobre 2024

Avertissement

Ce document aborde les travaux en cours dans le domaine social. Il se concentre sur les domaines d'activités de l'Artias et en particulier sur les thèmes ayant une influence sur l'aide sociale ordinaire.

Objets traités en session	4
Objets en cours	7
Aide sociale	7
Pauvreté	7
PC AVS/AI	7
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	7
Assurance-maladie	8
Primes d'assurance-maladie : propositions visant à baisser leur montant.....	8
AVS – Prévoyance prof.	9
Assurance-vieillesse et survivants	9
Ass. sociales - autres	9
Assurance-invalidité.....	9
Assurance-chômage.....	10
Familles	11
Proches aidants – soins de longue durée.....	11
Assurance maternité.....	11
Prise en charge extrafamiliale	12

Migration	13
Loi sur les étrangers et l'intégration	13
Asile	14
Autres thèmes	15
Politique du logement	15
Endettement	15
Droit du travail	16
Lutte contre le travail au noir	17
Assurance perte de gain en cas de maladie.....	17
Numérique	17
Archives des objets adoptés et liquidés/terminés	18

Objets traités en session		
Aide sociale	Objets	Stade
Pauvreté	Motion 23.4450 Revaz. Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale.	Adoptée le 26.09.2024 par le CE . L'objet est transmis au Conseil fédéral.
	Motion 23.4454 Stocker. Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale.	L'objet est retiré le 26.09.2024 est définitivement liquidé au profit de la motion 23.4450 .
Assurance maladie	Objets	Stade
Primes d'assurance-maladie	Initiative parlementaire 23.437 Buffat. LAMal. Mettre le holà à l'augmentation des tarifs, freiner l'explosion des coûts, protéger la population.	Le CN refuse de donner suite le 09.09.2024. L'objet est liquidé.
	Motion 23.3510 Nantermod. Réduction des primes d'assurance-maladie. Le travail doit payer.	Rejetée le 11.09.2024 par le CN . L'objet est liquidé.
	Motion 23.3857 Nathermod. LAMal. Un modèle d'assurance "budget".	Rejetée le 25.09.2024 par le CN . L'objet est liquidé.
	Initiative cantonale 22.321 Genève. Pour une indexation des primes d'assurance aux coûts de la santé.	Le CN refuse de donner suite le 24.09.2024. L'objet est liquidé.
	Motion 24.3636 Friedli. Adapter la franchise minimale aux conditions réelles.	Adoptée le 26.09.2024 par le CE . L'objet est transmis au CN.
Prestations complémentaires	Objets	Stade
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	Motion 23.3571 Gysi. Garantir un accès égalitaire aux prestations complémentaires à tous les retraités.	Rejetée le 19.09.2024 par le CN . L'objet est définitivement liquidé.

Objets traités en session		
Assurances sociales - Autres	Objets	Stade
Assurance-invalidité	Motion 23.3808 Von Falkenstein. Accélérer la procédure AI et garantir la sécurité financière des assurés durant celle-ci.	Adoptée le 25.09.2024 par le CN. L'objet est transmis au CE.
Assurance-chômage	Initiative parlementaire 20.406 Silberschmidt. Les entrepreneurs qui versent des cotisations à l'assurance-chômage doivent être assurés eux aussi contre le chômage.	L'objet est renvoyé à la commission du CE le 16.09.2024.
	Motion 24.3653 Wasserfallen. Femmes enceintes au travail. Comblar les lacunes, protection de la maternité pour toutes les travailleuses.	Transmis à la commission compétente pour examen préalable par le CE le 23.09.2024.
	Motion 24.3581 Gapany. Pour un versement simplifié des indemnités pour intempéries lors des jours de forte chaleur.	Adoptée le 23.09.2024 par le CE. L'objet est transmis au CN.
Famille	Objets	Stade
Assurance maternité	Initiative cantonale 23.311 Fribourg. Prolongation du congé maternité en cas d'hospitalisation prolongée de la mère.	Le CN refuse de donner suite le 27.09.2024. L'objet est liquidé.
Migration	Objets	Stade
Loi sur les étrangers et l'intégration LEI	Initiative parlementaire 19.464 Barrile. Regroupement familial. Supprimer toute discrimination subie en raison du droit interne.	Le CE décide de ne pas entrer en matière le 10.09.2024. L'objet est transmis au CN.
	Motion 24.3057 UDC. Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.	Adoptée le 24.09.2024 par le CN. L'objet est transmis au CE.
	Motion 24.3511 Friedli. Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.	Transmis à la commission compétente pour examen préalable par le CE le 25.09.2024.

Objets traités en session		
Migration	Objets	Stade
Asile	Initiative cantonale 23.301 Genève. Pour une protection renforcée des réfugiés mineurs non accompagnés jusqu'à l'âge de 25 ans.	Le CN refuse de donner suite le 24.09.2024. L'objet est liquidé.
	Postulat 24.3478 CIP-N. Introduction de cartes de paiement pour les requérants d'asile.	Adopté le 12.09.2024 par le CN. L'objet est transmis au Conseil fédéral.
	Motion 24.3456 Gredid. Statut S. Créer des incitations à l'emploi et des perspectives d'avenir.	Adoptée par le CN le 24.09.2024 . L'objet est transmis au CE.
Autres thèmes	Objets	Stade
Politique du logement	Motion 23.3366 Bulliard-Marbach. Stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la vieillesse et du handicap.	Adoptée le 11.09.2024 par le CN. L'objet est transmis au CE.
Endettement	Initiative parlementaire 22.400 CAJ-N et 22.401 CAJ-N. Possibilité de ne pas communiquer les inscriptions dans le registre des poursuites au-delà d'une année.	Décision conforme au projet le 12.09.2024 par le CN. L'objet est transmis au CE.
	Motion 23.3554 Maitre. Encadrer et plafonner les frais des sociétés de recouvrement.	Adoptée le 12.09.2024 par le CN. L'objet est transmis au CE.
Droit du travail	Initiative parlementaire 16.442 Dobler. Les employés de start-up détenant des participations dans l'entreprise doivent être libérés de l'obligation de saisir leur temps de travail.	Le 27.09.2024 , le CN décide de prolonger le délai imparti jusqu'à la session d'automne 2026.
Lutte contre le travail au noir	Motion 24.3202 Candinas. Améliorer les possibilités de lutte contre les abus prévues par la loi contre le travail au noir.	Adoptée par le CN le 26.09.2024 . L'objet est transmis au CE.
Numérique	Postulat 24.3479 CIP-N. Protection des droits en matière numérique.	Adopté par le CN le 12.09.2024 . L'objet est transmis au Conseil fédéral.

Objets en cours

Objets en cours			
Aide sociale	Pauvreté		
	Motion 23.4450 Revaz. Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale.		
	CE	26.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au Conseil fédéral.
	CSES-E	20.08.2024	Propose de rejeter la reconduction du programme, mais d'approuver la décision du CN et donc d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.
	CN	14.03.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.
	CF	21.02.2024	Propose de rejeter la motion.
	Motion	21.12.2023	Motion 23.4450 Revaz. Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale.
	Motion 23.4454 Stocker. Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale.		
	CE	26.09.2024	Retrait. L'objet est définitivement liquidé au profit de la motion 23.4450 .
	CSES-E	20.08.2024	Propose de rejeter la reconduction du programme, mais d'approuver la décision du CN et donc d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.
CE	14.03.2024	Transmis à la commission compétente (CSEC-E) pour examen préalable.	
CF	21.02.2024	Propose de rejeter la motion.	
Motion	21.12.2023	Motion 23.4454 Stocker. Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale.	
PC AVS/AI	Prestations complémentaires à l'AVS/AI		
	Motion 23.3571 Gysi. Garantir un accès égalitaire aux prestations complémentaires à tous les retraités.		
	CN	19.09.2024	Rejet . L'objet est liquidé.
Motion	13.06.2024	Motion 23.3571 Gysi. Garantir un accès égalitaire aux prestations complémentaires à tous les retraités.	

Assurance-maladie	Primes d'assurance-maladie : propositions visant à baisser leur montant		
	Motion 24.3636 Friedli. Adapter la franchise minimale aux conditions réelles.		
	CE	26.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CN.
	Motion	13.06.2024	Motion 24.3636 Friedli. Adapter la franchise minimale aux conditions réelles.
	Motion 23.3857 Nathermod. LAMal. Un modèle d'assurance "budget".		
	CN	25.09.2024	Rejet . L'objet est définitivement liquidé.
	Motion	15.06.2024	Motion 23.3857 Nathermod. LAMal. Un modèle d'assurance "budget".
	Initiative parlementaire 23.437 Buffat. LAMal. Mettre le holà à l'augmentation des tarifs, freiner l'explosion des coûts, protéger la population.		
	CN	09.09.2024	Refus de donner suite . L'objet est liquidé.
	CSSS-N	21.06.2024	Propose de ne pas donner suite .
	Iv. Pa.	15.06.2023	Initiative parlementaire 23.437 Buffat. LAMal. Mettre le holà à l'augmentation des tarifs, freiner l'explosion des coûts, protéger la population.
	Motion 23.3510 Nantermod. Réduction des primes d'assurance-maladie. Le travail doit payer.		
	CN	11.09.2024	Rejet . L'objet est liquidé.
	Motion	02.05.2023	Motion 23.3510 Nantermod. Réduction des primes d'assurance-maladie. Le travail doit payer.
	Initiative cantonale 22.321 Genève. Pour une indexation des primes d'assurance aux coûts de la santé		
	CN	24.09.2024	Refus de donner suite . L'initiative est liquidée.
CSSS-N	20.06.2024	Propose de ne pas donner suite .	
CE	18.12.2023	Refus de donner suite . L'initiative est transmise à la CSSS-N.	
CSSS-E	07.11.2023	Rapport .	
Iv.ct.	22.09.2022	Argumentant que les primes augmentant plus rapidement que les coûts de la santé, le Canton de Genève demande à ce que les premières soient indexées sur les seconds.	
Motion 23.3920 Weichelt. Assurance-maladie. Mettre fin au système antisocial de la prime par tête.			
CF	30.08.2023	Propose le rejet de la motion.	
Motion	16.06.2023	Demande à ce que les primes LAMal soient fixées en fonction du revenu et de la fortune	

AVS – Prévoyance prof.	Assurance-vieillesse et survivants		
	Motion 24.3221 Stark. Pour le versement de la 13e rente AVS une fois par an.		
	CE	04.06.2024	Adoption . L'objet est transmis au CN.
	Motion	14.03.2024	Motion 24.3221 Stark. Pour le versement de la 13e rente AVS une fois par an.
	Initiative parlementaire 21.511 Kamerzin. Egalité pour les veuves et les veufs dès que le dernier des enfants atteint l'âge de 18 ans.		
	CN	27.05.2024	Donner suite . L'objet passe au CE.
	CSSS-E	18.04.2023	Ne pas donner suite.
	CSSS-N	06.08.2024	Donner suite.
	CSSS-N	11.04.2024	Rapport .
	Initiative parlementaire	13.12.2021	Initiative parlementaire 21.511 Kamerzin. Egalité pour les veuves et les veufs dès que le dernier des enfants atteint l'âge de 18 ans.
Motion 24.3004 CSSS-N. Suppression des rentes pour enfants et augmentation simultanée des prestations complémentaires pour les parents avec obligation d'entretien.			
CN	07.03.2024	Adoption . L'objet passe au CE.	
CF	21.02.2024	Propose de rejeter la motion.	
Motion	18.01.2024	Motion 24.3004 CSSS-N. Suppression des rentes pour enfants et augmentation simultanée des prestations complémentaires pour les parents avec obligation d'entretien	
Ass. sociales - autres	Assurance-invalidité		
	Motion 23.3808 Von Falkenstein. Accélérer la procédure AI et garantir la sécurité financière des assurés durant celle-ci.		
	CN	25.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.
	Motion	15.06.2023	Motion 23.3808 Von Falkenstein. Accélérer la procédure AI et garantir la sécurité financière des assurés durant celle-ci.
	Motion 24.3226 Hurni. Pour des centres nationaux d'expertises médicales indépendantes.		
CE	04.06.2024	Transmise à la commission compétente (CSSS-E) par le CE pour examen préalable.	
Motion	14.03.2024	Motion 24.3226 Hurni. Pour des centres nationaux d'expertises médicales indépendantes.	

Ass. sociales - autres	Assurance-chômage		
	Motion 24.3653 Wasserfallen. Femmes enceintes au travail. Comblent les lacunes, protection de la maternité pour toutes les travailleuses.		
	CE	23.09.2024	Transmis à la commission compétente pour examen préalable.
	Motion	13.06.2024	Motion 24.3653 Wasserfallen. Femmes enceintes au travail. Comblent les lacunes, protection de la maternité pour toutes les travailleuses.
	Motion 24.3581 Gapany. Pour un versement simplifié des indemnités pour intempéries lors des jours de forte chaleur.		
	CE	23.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CN.
	Motion	12.06.2024	Motion 24.3581 Gapany. Pour un versement simplifié des indemnités pour intempéries lors des jours de forte chaleur.
	Initiative parlementaire 20.406 Silberschmidt. Les entrepreneurs qui versent des cotisations à l'assurance-chômage doivent être assurés eux aussi contre le chômage.		
	CE	16.09.2024	Renvoi à la commission .
	CN	13.06.2024	Décision conforme au projet . L'objet est transmis au CE.
CF	10.04.2024	Avis .	
CF	22.02.2024	Rapport .	
CN	28.09.2023	Prorogation du délai imparti jusqu'à la session d'automne 2025.	
CSSS-E	31.08.2021	Adhésion.	
CSSS-N	18.08.2023	Communiqué de presse .	
CSSS-N	03.07.2023	Rapport .	
CSSS-N	05.11.2020	Donner suite.	
Iv. pa.	12.03.2020	Initiative parlementaire 20.406 . Les entrepreneurs qui versent des cotisations à l'assurance-chômage doivent être assurés eux aussi contre le chômage.	

Familles	Proches aidants – soins de longue durée		
	Initiative parlementaire 12.409 Lohr. Contribution d'assistance. Rémunération des prestations d'aide fournies par des proches		
	CN	28.09.2023	Prorogation du délai imparti jusqu'à la session d'automne 2025.
	CSSS-E	09.08.2021	Adhésion.
	CN	19.06.2015	Adhésion .
	CE	16.03.2015	Suspension .
	CSSS-N	24.05.2013	Donner suite.
	Iv. pa.	14.03.2012	Initiative parlementaire 12.409 Lohr. Contribution d'assistance. Rémunération des prestations d'aide fournies par des proches. Projet visant à modifier la LAI de telle sorte que les prestations d'aide fournies par des proches soient rémunérées à hauteur de 80 % au maximum, dans le cadre de la contribution d'assistance.
	Assurance maternité		
	Initiative cantonale 23.311 Fribourg. Prolongation du congé maternité en cas d'hospitalisation prolongée de la mère.		
CN	27.09.2024	Refus de donner suite . L'objet est liquidé.	
CSSS-N	20.06.2024	Propose de ne pas donner suite .	
CE	29.05.2024	Refus de donner suite . L'objet est transmis à la CSSS-E.	
CSSS-E	23.04.2024	Rapport .	
Iv. ca. - FR	07.06.2023	Initiative cantonale 23.311 Fribourg. Prolongation du congé maternité en cas d'hospitalisation prolongée de la mère.	

Prise en charge extrafamiliale			
Initiative parlementaire 21.403 CSEC-N. Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles.			
Familles	CN	01.03.2023	Décision conforme au projet 2. Arrêté fédéral sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance.
	CN	01.03.2023	Décision modifiant le projet 1. : Loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance, LSAcc (Diminution du budget)
	CF	15.02.2023	Avis du Conseil fédéral
	CSEC-N	14.12.2022	Rapport.
	CSEC-E	29.03.2021	Adhésion.
	CSEC-N	18.02.2021	Décide d'élaborer un projet d'acte.
	Iv. pa.	18.02.2021	Initiative parlementaire 21.403 CSEC-N. Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles. Il s'agit d'offrir un financement durable de l'accueil extra-familial pour les enfants.

Migration	Loi sur les étrangers et l'intégration		
	Motion 24.3511 Friedli. Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.		
	CE	25.09.2024	Transmis à la commission compétente pour examen préalable.
	Motion	30.05.2024	Motion 24.3511 Friedli. Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.
	Motion 24.3057 UDC. Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.		
	CN	24.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.
	Motion	28.02.2024	Motion 24.3057 UDC. Pas de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.
	Initiative parlementaire 19.464 Barrile. Regroupement familial. Supprimer toute discrimination subie en raison du droit interne.		
	CE	10.09.2024	Ne pas entrer en matière . L'initiative passe en commission du Conseil national.
	CN	10.06.2024	Décision modifiant le projet .
	CF	23.08.2023	Avis .
	CF	22.06.2023	Rapport .
	CIP-E	25.06.2021	Donné suite.
	CN	08.06.2021	Donné suite . L'initiative passe au Conseil des Etats.
CIP-CN	15.04.2021	Rapport .	
CIP-CE	09.11.2020	Ne pas donner suite.	
CIP-CN	13.08.2020	Donné suite.	
Iv. pa.	21.06.2019	19.464 Barrile. Regroupement familial. Supprimer toute discrimination subie en raison du droit interne.	
Objet du CF 22.067 . LEI. Admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse			
CN	19.12.2023	Adhésion au renvoi au Conseil fédéral .	
CE	12.09.2023	Renvoi au Conseil fédéral .	
CE	05.06.2023	Renvoi à la commission .	
CN	16.03.2023	Décision modifiant le projet .	
Objet du CF	19.10.2022	Objet du CF 22.067 . Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse (FF 2022 2707)	

Migration	Initiative parlementaire 20.451 Marti. La pauvreté n'est pas un crime.		
	CE	12.06.2023	Adhésion le 12.06.2023 par le CE . Un projet de loi doit être élaboré par la CIP-N
	CIP-E	21.02.2023	Rapport .
	CN	21.09.2022	Donné suite . L'initiative passe au Conseil des Etats.
	CIP-N	01.07.2022	Rapport .
	CIP-E	16.11.2021	Ne pas donner suite.
	CIP-N	27.05.2021	Donné suite.
	Iv. pa.	18.06.2020	20.451 Marti. La pauvreté n'est pas un crime. Interdire la révocation des autorisations de séjour ou d'établissement, en raison d'un recours à l'aide sociale, pour les personnes ayant séjourné plus de 10 ans en Suisse et qui ne sont pas responsables de leur indigence.
	Asile		
	Postulat 24.3478 CIP-N. Introduction de cartes de paiement pour les requérants d'asile.		
CN	12.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au Conseil fédéral.	
Postulat	16.05.2024	Postulat 24.3478 CIP-N. Introduction de cartes de paiement pour les requérants d'asile.	
Motion 24.3456 Gredid. Statut S. Créer des incitations à l'emploi et des perspectives d'avenir .			
CN	24.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.	
Motion	17.04.2024	Motion 24.3456 Gredid. Statut S. Créer des incitations à l'emploi et des perspectives d'avenir.	
Motion 24.3378 Friedli. Limiter le statut S aux personnes qui ont réellement besoin de protection			
CE	12.06.2024	Adoption . L'objet est transmis au CN.	
Motion	15.03.2024	Motion 24.3378 Friedli. Limiter le statut S aux personnes qui ont réellement besoin de protection	
Initiative cantonale 23.301 Genève. Pour une protection renforcée des réfugiés mineurs non accompagnés jusqu'à l'âge de 25 ans.			
CN	24.09.2024	Refus de donner suite . L'objet est liquidé.	
CIP-N	25.04.2024	Ne pas donner suite .	
CIP-N	02.02.2024	Rapport .	
CE	18.12.2023	Refusé de donner suite . L'initiative est transmise à la CIP-N.	
CIP-E	20.11.2023	Rapport .	
Iv. ct. - GE	03.02.2023	Demande à ce que les RMNA soient encadrés jusqu'à l'âge de 25 ans.	

Autres thèmes	Politique du logement		
	Motion 23.3366 Bulliard-Marbach. Stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la vieillesse et du handicap.		
	CN	11.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.
	Motion	17.03.2023	Motion 23.3366 Bulliard-Marbach. Stratégie nationale en matière d'accompagnement et de logement dans les domaines de la vieillesse et du handicap.
	Endettement		
	Motion 23.3554 Maitre. Encadrer et plafonner les frais des sociétés de recouvrement.		
	CN	12.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.
	Motion	04.05.2023	Motion 23.3554 Maitre. Encadrer et plafonner les frais des sociétés de recouvrement.
	Initiative parlementaire 22.400 CAJ-N et 22.401 CAJ-N. Possibilité de ne pas communiquer les inscriptions dans le registre des poursuites au-delà d'une année.		
	CN	12.09.2024	Décision conforme au projet . Les objets sont transmis au CE.
	CAJ-N	02.05.2024	Rapport .
	CAJ-E	29.03.2022	Adhésion.
	Iv. Pa.	14.01.2022	Initiative parlementaire 22.400 CAJ-N. Possibilité de ne pas communiquer les inscriptions dans le registre des poursuites au-delà d'une année.
	Initiative parlementaire 18.430 Hêche. Pour une meilleure coordination et une amélioration des procédures de désendettement des particuliers.		
CE	20.12.2023	Prolongation du délai jusqu'à la session d'hiver 2025.	
CAJ-N	12.10.2023	Rapport	
CAJ-E	11.11.2021	Rapport .	
CAJ-N	14.11.2019	Donner suite.	
CAJ-E	17.05.2019	Donner suite.	
Iv.pa.	11.06.2018	Demande une meilleure coordination et une amélioration des procédures de désendettement des particuliers contenues dans la Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.	

Droit du travail		
16.442 Initiative parlementaire Dobler. Les employés de start-up détenant des participations dans l'entreprise doivent être libérés de l'obligation de saisir leur temps de travail.		
CN	27.09.2024	Prolongation de délai jusqu'à la session d'automne 2026.
Services du Parl.	29.08.2023	Publication de propositions dans la FF 2023 2217
CN	30.09.2022	Prolongation de délai jusqu'à la session d'automne 2024.
CER-N	05.05.2022	Rapport .
CER-E	21.08.2020	Adhésion.
CN	07.05.2019	Donné suite .
CER-N	26.02.2019	Rapport .
CER-E	22.01.2018	Ne pas donner suite.
CER-N	20.02.2017	Donné suite.
Iv. pa	09.06.2016	16.442 Initiative parlementaire Dobler.
18.455 Initiative parlementaire Grossen. Accorder la qualité de personne exerçant une activité lucrative indépendante en tenant compte de la volonté des parties.		
	01.07– 30.11.2024	Procédure de consultation.
CSSS-N	21.06.2024	Communiqué de presse .
CE	12.06.2023	Adhésion . Un projet de loi doit être élaboré par la CSSS-N
CSSS-E	18.04.2023	Rapport .
CN	14.09.2022	Donné suite
CSSS-N	19.05.2022	Rapport
CSSS-E	10.11.2021	Ne pas donner suite
CSSS-N	15.11.2019	Donné suite
Iv. pa	27.09.2018	18.455 Initiative parlementaire Grossen. Accorder la qualité de personne exerçant une activité lucrative indépendante en tenant compte de la volonté des parties. Le statut d'indépendant ne doit plus être déterminé par les tribunaux ou les autorités d'exécution, mais également par la volonté des parties contractantes.

Autres thèmes

Autres thèmes	Objet du Conseil fédéral 22.045. Organisation internationale du Travail : Convention no. 190 et Rapport sur la Déclaration de son centenaire		
	CN	12.12.2023	Adhésion . L'objet est renvoyé au Conseil fédéral.
	CE	25.09.2023	Renvoi au Conseil fédéral . Le CE demande un rapport complémentaire pour savoir quelles dispositions de la Convention no 190 de l'OIT sont directement applicables et lesquelles le sont indirectement. Par ailleurs, le CE demande qu'une procédure de consultation publique soit menée.
	CN	12.12.2022	Divergences . Le CN propose d'entrer en matière et d'adhérer au projet.
	CE	19.09.2022	Ne pas entrer en matière .
	CF	18.05.2022	Message concernant l'approbation de la convention no 190 de l'Organisation internationale du Travail concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail et Rapport sur la déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail.
	Motion 21.3944 Hess. Stop aux promesses faites du bout des lèvres. À travail égal, salaire égal.		
	CN	04.05.2023	Adoption . L'objet passe au CE.
	CF	08.09.2021	Propose de rejeter la motion.
	Motion	18.06.2021	Motion 21.3944 Hess. Stop aux promesses faites du bout des lèvres. À travail égal, salaire égal. Le CF est chargé de prévoir des sanctions en cas de non-respect de la norme constitutionnel prévoyant un salaire égal pour un travail égal (art. 8 al. 3 Cst.).
	Lutte contre le travail au noir		
	Motion 24.3202 Candinas. Améliorer les possibilités de lutte contre les abus prévues par la loi contre le travail au noir.		
	CN	26.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au CE.
	Motion	14.03.2024	Motion 24.3202 Candinas. Améliorer les possibilités de lutte contre les abus prévues par la loi contre le travail au noir.
	Assurance perte de gain en cas de maladie		
	Motion 21.4209 Romano. Assurance perte de gain obligatoire en cas de maladie.		
	CN	14.09.2023	Adoption . L'objet passe au CE.
	CF	24.11.2021	Propose de rejeter la motion.
	Motion	30.09.2021	Motion 21.4209 Romano. Assurance perte de gain obligatoire en cas de maladie.
Numérique			
Postulat 24.3479 CIP-N. Protection des droits en matière numérique.			
CN	12.09.2024	Adoption . L'objet est transmis au Conseil fédéral.	
Postulat	16.05.2024	Postulat 24.3479 CIP-N. Protection des droits en matière numérique.	

>> Pour accéder aux archives des objets, cliquez sur le thème souhaité en bleu (redirection vers le site de l'Artias)

❖ [Aide sociale](#)

- Conséquences des inégalités en Suisse
- Etat de l'aide sociale
- Imposition de l'aide sociale
- Interdire le recours à l'aide sociale pour les étrangers qui arrivent en Suisse
- Jeunes adultes à l'aide sociale
- Loi-cadre relative à l'aide sociale
- Naturalisation facilitée pour les mineurs à l'aide sociale
- Pauvreté
- Revenu de base inconditionnel

❖ [Assurances sociales](#) :

- Assurance-chômage
- Assurance-invalidité
- Assurance-maladie
- Assurance maternité (voir sous Famille)
- Assurance-vieillesse et survivants
- Prestations complémentaires
- Prévoyance professionnelle
- Prestations transitoires pour les chômeurs âgés

❖ [Assurance – généralités](#) :

- Loi sur la partie générale du droit des assurances sociales
- Programme de stabilisation 2017-2019 (LPGA)

❖ [Autres thèmes](#) :

- Bourses d'études
- Code civil (successions - en lien avec les thèmes traités par l'Artias)
- Crédit à la consommation
- Droit du travail
- Endettement
- Formation : compétences de base
- Loi Covid-19
- Loi sur le contrat d'assurance
- Loi sur l'égalité
- Loi sur les marchés publics
- Lutte contre le travail au noir
- Politique du logement
- Pouvoir d'achat
- Numérique

❖ [Familles](#) :

- Accueil extra-familial
- Allocations familiales
- Assurance maternité
- Congé de paternité
- Entretien de l'enfant
- Frais de garde
- Proches aidants - soins de longue durée

❖ [Migration](#) :

- Admissions provisoires
- Asile
- Examen global des sans-papiers
- Interdire le recours à l'aide sociale pour les étrangers qui arrivent en Suisse
- Libre circulation des personnes
- Loi sur les étrangers et l'intégration
- Renvoi des criminels étrangers

IMPRESSUM ARTIAS

Publication

Uniquement en ligne
Accès libre
Reproduction autorisée en citant la source

Mise en page et gestion web

Sonia Frison

Rédaction

Camille Zimmermann

Lectorat

Paola Stanić et Sonia Frison

Editrice

Artias

Association romande et tessinoise
des institutions d'action sociale
Rue des Pêcheurs 8
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 557 20 66

info@artias.ch

www.artias.ch

www.guidesocial.ch

[LinkedIn](#)